

Délégation de service public - Citadelle - Rapport sur l'activité de l'exercice 1998

M. VUILLEMIN, Premier Adjoint, Rapporteur : La délégation de service public relative à la Citadelle concerne la gestion, l'animation et la mise en valeur du site.

La SEM de la Citadelle est titulaire du contrat de délégation en date du 27 juin 1994.

I - Analyse de l'activité déléguée :

Conformément aux décisions prises par le Conseil Municipal du 19 janvier 1998, de nouvelles modalités temporaires de financement ont été mises en oeuvre en 1998 en vue de :

* poursuivre le programme d'investissement centré sur le pôle animalier (zoo, insectarium),

* dynamiser la fréquentation en abaissant les tarifs d'environ 20 %, baisse compensée si nécessaire par la Ville,

* dégager des moyens pour la promotion et l'animation.

Le bilan d'activité de l'exercice 1998 fait ainsi apparaître des résultats très satisfaisants au regard des objectifs fixés.

a) Fréquentation : Les effets conjugués des investissements nouveaux, de la baisse des tarifs et d'une stratégie renforcée de communication ont permis d'accroître de 14,6 % les entrées au Front Royal : 227 267 visiteurs contre 198 371 en 1997.

Cet accroissement provient intégralement de la forte évolution de fréquentation durant les mois de juillet et août (+ 30,6 %).

Il convient de noter que le public individuel a progressé et représente 81 % des clients payants en 1998.

A l'intérieur du site, le Musée Comtois et le Musée de la Résistance et de la Déportation ont reçu chacun la visite de près de 30 % du total des visiteurs.

En revanche, le muséum (zoo + aquarium) a été visité par environ 90 % des visiteurs (résultat d'enquêtes internes).

b) Les investissements :

Sur le secteur scientifique du site, les investissements ont permis la livraison pour le début de la saison touristique des centres d'attrait nouveaux :

* parc à tigres,

* parc à macaques du Japon,

* petite ferme.

En vue d'améliorer l'offre de restauration, une cuisine a été aménagée au niveau du café.

D'autres investissements ont été réalisés par la SEM en vue d'améliorer le service rendu à la clientèle.

c) Accueil :

La volonté d'améliorer la qualité du service au public et l'accroissement de fréquentation en saison d'été ont nécessité le renforcement de l'équipe qui est passée à 16,5 équivalents temps complet en 1998 contre 12 en 1997.

Des actions de formation ont été menées tant pour le personnel permanent que saisonnier.

d) Animations :

La politique d'animations et d'expositions a été développée en 1998. Parmi les nouveautés, les Nuits de la Citadelle du mois d'août (3 soirées) ont accueilli 1 800 spectateurs et l'exposition «Jeux, Jouons, Jouets» a été visitée par 47 730 personnes de juin à octobre.

Un club de partenaires privés de la Citadelle a été créé en 1998. Il a contribué au financement de plusieurs animations.

e) Communication :

L'accroissement du budget consacré à la promotion a permis d'amplifier le nombre et la qualité des actions qui ont porté essentiellement sur la Franche-Comté, les régions limitrophes ainsi que la Suisse.

Le dépliant grand public a été diffusé à 500 000 exemplaires.

II - Analyse financière :

a) Les comptes de la SEM

Un résultat net positif de 72 150 F est constaté sur l'exercice 1998. Pour la 2^{ème} fois depuis 1994, les résultats de la SEM permettent le versement d'une redevance qui s'élève à près de 345 KF HT et qui sera affectée au développement des collections muséographiques de la Citadelle.

Hors compensation de la baisse des tarifs, les recettes d'exploitation évoluent de 2,8 %. La part des activités «boutique» (+ 20,6 %) et «restauration» (+ 52 %) s'accroît fortement et représente 30,7 % du chiffre d'affaires de la SEM.

On notera au niveau dépenses, la baisse des charges financières en raison de la prise en charge par la Ville du financement des nouveaux investissements.

b) Comptes consolidés 1998 (coût Ville + SEM)

La Ville demeure chargée des tâches de conservation, de gardiennage et de maintenance courante.

Elle affecte pour cela en moyenne 50 agents à la Citadelle, la SEM employant 16,5 équivalents temps complet pour des tâches d'accueil, promotion, administration.

Hors investissements, la dépense municipale est de 11 670 KF. Si l'on ajoute les 8 800 KF de dépenses SEM (hors amortissements et investissement), le budget d'exploitation annuel est de l'ordre de 20 500 KF par an pour la Citadelle.

c) Synthèse :

Compte tenu du dispositif mis en place en 1998 pour poursuivre, avec prudence financière, le développement du site, la SEM équilibre ses comptes et dégage quelques marges de manoeuvre qui doivent lui permettre, d'une part d'amplifier sa stratégie commerciale pour, au minimum, maintenir le niveau de fréquentation 1998, et d'autre part d'améliorer encore la qualité du service aux usagers.

On notera qu'en terme de bilan, la situation de la SEM au 31 décembre 1998 a été consolidée par un accroissement du fonds de roulement.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions de Contrôle Financier et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

Récépissé préfectoral du 23 juin 1999